



CNESER plénier du 7 juillet 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,

L'année universitaire qui est en train de s'achever a été plus éprouvante encore que les précédentes, laissant les personnels épuisés et désabusés devant un travail empêché qui se systématisait et un abandon de ce qui fondent nos missions d'enseignement et de recherche.

À rebours des mesures d'urgences nécessaires, le rapport issu des « Assises du financement des universités » est un constat de renoncement. Il acte le désengagement de l'État du service public de l'ESR. S'il reconnaît une situation financière tendue, il refuse de regarder la réalité en face : un sous-financement chronique et patent de l'État depuis trop longtemps et accentué depuis 2024. La seule piste prônée réside dans la diversification par les établissements de leurs ressources propres dont la multiplication par cinq des frais d'inscription pour toutes les étudiant·es.

Ce rapport est consonant avec toute une série de mesures qui actent votre renoncement à rendre l'enseignement supérieur accessible à toutes et tous en sélectionnant par l'argent et en renvoyant à une « loi du plus fort » qui ne dit pas son nom : citons la réforme de la formation des enseignant·es et CPE, celle des études de santé, la restriction drastique des exonérations de frais différenciés et la suppression des APL pour les étudiant·es extra-communautaires non boursier·es ou encore la possibilité donnée très récemment aux écoles d'ingénieur·es d'augmenter leurs frais d'inscription comme bon leur semble.

Et dire, Monsieur le ministre, que vous aviez annoncé que l'augmentation des frais d'inscription ne serait pas à l'ordre du jour : la parole d'un membre du gou-

vernement n'a donc plus de crédit, pas plus que celle de l'État puisqu'il ne respecte pas les lois de programmation (LPR notamment) ou les objectifs (ceux de la STRANES par exemple) qui le lient à l'intérêt général pas plus qu'il ne respecte le pacte social qui fait tenir l'enseignement supérieur et la recherche publics. Nous le disons solennellement, sans respect de la parole donnée par l'État, la démocratie, notamment la démocratie sociale est en danger.

Pendant ce temps, un rapport de l'IGAS et de l'IGESR sur l'enseignement supérieur privé confirme ce que nous savons déjà et dénonçons sans relâche : la qualité de la formation n'est pas une priorité pour ces établissements et le financement public dont ils bénéficient représente 40 à 70 % de leur chiffre d'affaire ! Quelle indignité de nous priver de subsides à la hauteur de nos besoins pour détruire le service public d'enseignement supérieur et imposer aux nouvelles générations le recours à des officines privées, lucratives ou non, dont la raison d'être n'est pas la formation – et encore moins la recherche !

Vous renoncez également à une recherche publique à la hauteur du PIB de notre pays et des enseignant·es-chercheur·es et des chercheur·es qui en sont les principaux acteurs et actrices : injonctions à déposer des appels à projets dont la plupart nuisent au travail d'équipe et apportent plus de dépenses de temps et d'argent qu'ils ne rapportent de subsides ou d'avancées, attaques de la liberté académique, sous-financement chronique... alors que, là-aussi, le privé est privilégié bien que l'efficacité ne soit pas au rendez-vous comme en témoignent les différents rapports sur le CIR. Les personnels œuvrent, sans relâche et de plus en plus au détriment de leur santé, pour tenir, malgré les obstacles, « tout et le reste », et notamment les aspects fondamentaux et de long terme ou les domaines qui n'ont pas l'heur d'être « dans la mode du moment ».

Dans tout cela, la non prise en compte de la parole et de l'expertise des personnels est délétère. Prenons l'exemple de la FDE. A peu près tout ce que nous avons demandé et dit dans les groupes de travail est resté lettre morte. Résultat : les emplois du temps sont un casse-tête sans nom et dans la plupart des INSPÉ des formations créées « façon puzzle » n'auront de formation que le nom ; pas de consultation sur le cadrage de « l'insuffisance manifeste » qui impacte concrètement les équipes, pas de texte sur la question alors que cela a une incidence sur le déroulement de la première année de master et son évaluation (et on est à moins de deux mois de la rentrée) ; aucune visibilité sur les étudiant·es qui seront accueilli·es dans les INSPÉ, avec une partie des rectorats qui sont hors sol : par exemple la semaine dernière, dans une réunion sur le premier degré où seul un représentant de l'INSPÉ était invité, les tableaux fournis étaient faux et inutilisables. Dans une autre académie, après avoir fait pression pour obtenir 50 % de formateurs et formatrices « de terrain », puis avoir fait marche

arrière et signé une convention avec 40 %, on demande maintenant à l'INSPÉ de remercier des enseignant·es du second degré pour intégrer des enseignant·es du premier degré... au mépris complet du travail qui a été fait de constitution des maquettes et d'identification des besoins, des emplois du temps, etc.

Et vous nous parlez ensuite de l'autonomie des universités ? C'est juste un cache-misère pour justifier le désengagement du ministère de la plupart des ses obligations. Dernier avatar : la responsabilité de la gestion de la crise liée à la canicule que nous venons de vivre – et que certain·es vivent encore, a été renvoyée à l'autonomie des universités, et une nouvelle fois à une gestion locale de la misère. Le SNESUP-FSU exige du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il mette tout en œuvre pour offrir des conditions de travail décentes à ses personnels et ses étudiant·es y compris en période caniculaire. Le SNESUP-FSU demande qu'un bilan rende compte de la gestion de la crise pour chaque établissement. Face au dérèglement climatique, le ministère doit prendre d'urgence les mesures qui s'imposent, investir durablement notamment dans la rénovation du bâti universitaire – sans se défaire de ses responsabilités dans une situation que nul ne pouvait ignorer, mais également agir pour que la parole des scientifiques qui documentent la situation depuis de nombreuses années et proposent des leviers d'action pour atténuer le réchauffement soit entendue.